



## **POUR LES MUSEES ET DOMAINES FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ! LE 6 DECEMBRE VOTEZ CGT !**

**Les Comités techniques, comités hygiène, sécurité et conditions de travail portent votre parole !**

La CGT-Culture première organisation syndicale du Ministère de la Culture a l'importante responsabilité de porter la voix de tous les personnels auprès des plus hautes instances de ce ministère comme auprès de l'administration.

**Des choix de politique publique muséale désastreux !**

Les politiques publiques muséales portées depuis des années sont toutes empruntées de la même logique : restrictions budgétaires, mises en concurrence des établissements les uns contre les autres, privatisation de l'espace public, externalisation des missions telle que l'accueil et la surveillance par exemple, à terme elles seront toutes impactées. Le désengagement du Ministère de la Culture de tous les opérateurs a des conséquences extrêmement graves auprès de tous les publics mais aussi sur les personnels en charge de ces missions. Le Syndicat National des Musées et Domaines CGT, la CGT-Culture, ont porté la lutte des personnels contre les politiques de destruction d'emploi et de désorganisation des services.

**Emploi, carrière, statut, pouvoir d'achat et conditions de travail : les élu.e.s CGT-Culture sur tous les fronts !**

**Dans un contexte d'attaques incessantes contre le service public muséal, nous avons résisté à :**

- L'ouverture des Musées 7 jours sur 7
- L'extension de l'externalisation des missions de service public en s'opposant à la privatisation frénétique dans les Établissements Publics
- Transfert d'emplois des salariés de la RMN et de leur mission de diffusion culturelle dans la sphère concurrentielle privée
- La suppression de postes lors des départs en retraite et des mutations
- La création de nouveaux Établissements Publics et la disparition du statut des Services à Compétence Nationale

**Nous avons obtenu :**

- Un plan de résorption de l'emploi précaire par l'accession à des concours réservés
- La juste répartition de la représentativité selon les sexes au sein des instances
- Le maintien des missions de diffusion culturelle de la RMN-GP dans les Établissements Publics pouvant ou voulant faire jouer la concurrence
- L'arrêt des emplois dérogatoires en catégorie C

**Nous nous sommes battus et continuons à nous battre pour :**

- Faire respecter les obligations réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et protéger les agents
- Obtenir une revalorisation des régimes indemnitaires, notamment des agents des SCN pour avoir les primes auxquels ils ont droit comme les agents d'administration centrale
- L'arrêt de toute forme de discrimination salariale liée au genre et à l'origine sociale

- Le recrutement de fonctionnaires dans tous les services, dans tous nos musées
- La protection du patrimoine muséal et des collections publiques
- La défense des missions statutaires de tous les métiers de la culture.

## **POUR LES MUSEES ET DOMAINES NOUS REVENDIQUONS :**

### **Salaire, carrière et emploi**

- l'augmentation de la valeur du point d'indice interministériel,
- un salaire minimum mensuel brut à 1800 euros, et que la fin de grille corresponde au double du début de grille pour toutes les catégories et filières,
- l'égalité professionnelle et salariale
- l'organisation systématique de concours, y compris réservés, et d'examens professionnels pour tous les corps,
- des taux de promotion triplés
- la revalorisation substantielle du régime indemnitaire de tous les corps sans distinction, et l'abandon de toutes primes au mérite (RIFSEEP, ...)
- la résorption de la précarité par des créations d'emplois statutaires
- l'arrêt immédiat de toute suppression d'emploi,
- l'arrêt des réorganisations et restructurations perpétuelles qui détruisent les missions et le travail, et portent atteinte à la santé des agents,
- la reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé à la retraite par le biais d'une bonification d'un trimestre par année de travail pénible (travail de nuit, milieux fermés, dangerosité, postures pénibles et charges lourdes, emplois postés),
- une protection sociale pour tous à la charge de l'employeur.

### **Contre les politiques publiques de destruction du réseau des musées et de leurs missions**

- **L'abandon immédiat du projet « AP 2022 » et donc :**
- L'abandon de transformation du statut ou de fusion sur des EP existants des 17 Musées Services à Compétence Nationale et consolidation de la tutelle et de la gestion par le Service des Musées de France et l'Administration Centrale pour conserver et renforcer le réseau des musées. **Maintien du Statut des SCN**
- **Pas de transferts de compétences ni de la masse salariale des agents payés par le Ministère sur les EP**, pas de concurrence entre les établissements, pas de gestion décentralisée des personnels sur les EP.
- **Aucune suppression d'emploi** : renforcement des effectifs avec le remplacement de chacun des postes vacants et recrutement massif dans toutes les filières touchées par le sous-effectif, notamment et particulièrement la filière de l'Accueil et de la surveillance, la filière technique, et la filière administrative. Remplacement de tous les départs en retraite et réel plan de déprécarisation, notamment pour les personnels à temps incomplet ; donc **création d'emplois de fonctionnaires titulaires en nombre suffisant pour le bon fonctionnement des services.**
- **Le renforcement des missions de service public et des effectifs de la RMN-GP.**
- Le renforcement de la tutelle de l'Administration Centrale en matière de politique muséale qui passe par la transformation du Service des Musées de France en **Direction des Musées de France et le renforcement en moyens humain et financier de ses services.**
- **La ré-internalisation de toutes les missions de service public au sein de tous les Musées** et le refus d'externaliser les services publics des musées quels qu'ils soient.